

Les aides au bois passées au crible

by **Le Moniteur** - vendredi, mars 21, 2014

<https://correspondances.fr/les-aides-au-bois-passees-au-crible/>

Entre 2004 et 2009, l'Etat et le conseil régional ont soutenu 330 projets d'investissement dans la filière bois, selon l'étude publiée en février par l'Insee Lorraine. Les aides, d'un montant moyen de 45 000 euros, ont permis de faire progresser l'emploi de 13 %, essentiellement parmi les exploitations forestières et les scieurs. Les résultats en matière de valeur ajoutée des entreprises sont plus mitigés.